

DECLARATION D'APPEL DA 08,14809

1e B 08,18831

APPEL DEVANT LA COUR D'APPEL
D'AIX-EN-PROVENCE

REMIS AU SECRETARIAT-GREFFE PAR :

JUGEMENT

rendu(e) le 16 Octobre 2008
par le TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE
D'AIX-EN-PROVENCE

S.C.P Philippe BLANC
Colette AMSELLEM-MIMRAN
Romain CHERFILS
Avoués Associés près la Cour
11 Boulevard du Roi René
13608 AIX-EN-PROVENCE

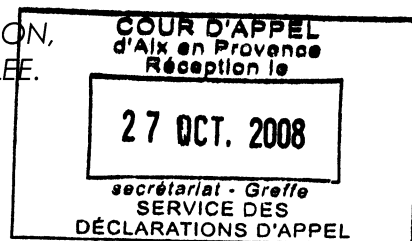
N° 08/3002

LE SECRETAIRE-GREFFIER LE :

ETANT PRECISE QUE CET APPEL TEND A L'ANNULATION, A L'INFIRMATION,
OU A TOUT LE MOINS, A LA REFORMATION DE LA DECISION QUERELLEE.

Nature de l'affaire : 36B 0A

Demande en révocation des dirigeants



AU NOM DE :

Maître Xavier HUERTAS

né(e) le 24 Septembre 1962 à TOULOUSE (31)

de nationalité française

Mandataire Judiciaire, pris en sa qualité d'administrateur provisoire de la
FONDATION VASARELY, dont le siège social est sis 1 Avenue Marcel Pagnol,
13090 AIX EN PROVENCE, désigné à ces fonctions suivant ordonnance du
Président du TGI d'AIX EN PROVENCE en date du 25/10/2007, domicilié
4 rue de l'Opéra 06000 NICE

Pour qui domicile est élu à Aix-en-Provence, 11 Boulevard du Roi René , en
l'Étude de Maîtres Philippe BLANC, Colette AMSELLEM-MIMRAN et Romain
CHERFILS, Avoués près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, qui se constitue
et déclare, par la présente, interjeter appel de la décision désignée ci-
dessus.

A L'ENCONTRE DE :

Madame Veuve Michèle VASARHELYI

née TABURNO

le 10 Juin 1941 à PARIS (75)

de nationalité française

demeurant et domiciliée

910 South Michignan Avenue Suite 1904
CHICAGO ILLINOIS 60 605 . ETATS UNIS

Monsieur André VASARHELYI
né(e) le 21 Octobre 1931 à PARIS (75)
de nationalité française
docteur en médecine retraité, demeurant et domicilié
5 Avenue Pierre Brossolette 92160 ANTONY

Monsieur Pierre VASARHELYI
né(e) le 04 Octobre 1960 à PARIS (75)
de nationalité française
expert en art cinétique, demeurant et domicilié
1175 route de l'Angesse 13100 LE THOLONET

AIX-EN-PROVENCE, le 27/10/2008
Signature de l'Avoué

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' with a horizontal line crossing through it from the top left to the bottom right.

Aix-en-Provence, le (date de la Poste)

Le Greffier en Chef de la Cour d'Appel
d'AIX vous adresse copie de la déclaration
d'appel dans l'affaire mentionnée au recto,
et, conformément à l'article 903 du Nouveau
Code de Procédure Civile, vous avise de
votre obligation de constituer un Avoué
près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

Monsieur Pierre VASARHELYI
1175 route de l'Angesse

13100 LE THOLONET